



CERTIFICAT DE NON-CONTRE-INDICATION À LA
PRATIQUE DE LA BOXE FRANÇAISE ET
DISCIPLINES ASSOCIÉES
Saison 2024 - 2025

ATTENTION : Certificat médical obligatoire chaque année pour les plus de 49 ans
(né(e) avant 1976 : QS-sport non valide).

Je soussigné Docteur.....certifie que,
M, M^{me},
né(e) le
domicilié(e) à

Ne présente, ce jour, aucune contre-indication apparente à la pratique :
Si vous souhaitez évoluer d'une activité à une autre en cours de saison (possibilité que notre offre permet), il vous faudra avoir les 4 cases de cochées par votre médecin.

**Cochez les cases concernées ci-dessous*

- | | | | |
|--------------------------|---|---|-----------------------------------|
| <input type="checkbox"/> | } De la Savate Boxe Française
De la boxe anglaise
De la canne de combat/bâton | } | En loisir « assaut ». |
| <input type="checkbox"/> | | | En compétition « assaut ». |
| <input type="checkbox"/> | | | De la Savate Boxe Française |
- « Assaut » = contrôle de la puissance

Des disciplines associées (activités **sans opposition**) comprenant :

- } Energy cardio boxe (techniques de boxe en musique).
HIIT Boxing (cardio, frappe au sac...).
- Musculation loisir.

Observations :

Nombre de cases cochées : (chiffre entre 1 et 4)

Certificat établi le :

Signature **et cachet du médecin** :